

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



L'an deux mille dix-neuf,

le 5 mars à dix-huit heure trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Muzillac en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

DATE de CONVOCATION
27 FEVRIER 2019

DATE d'AFFICHAGE
11 MARS 2019

NOMBRE de CONSEILLERS :

En exercice :	37
Présents :	27
Votants :	36

Etaient Présents : M. Bernard AUDRAN, - Mmes Colette BENOIT, - Marie-Josée BONNET-LE DRESSAY, - MM. Joël BOURRIGAUD, - Joseph BROHAN, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Nathalie CALLE, - MM. Yoann COLPIN, - Michel CRIAUD, - Alain DANIEL, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM. Christian DROUAL, - Jean-Louis GACHE, - Mme Emmanuelle GONCALVES, - MM. Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Mme Marie-Odile JARLIGANT, - MM. Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Denis LE RALLE, - Mmes Yvette LOUER, - Mireille LUCAS, - MM. Jean-Pierre PRUNAUT, - Bertrand ROBERDEL, - Mmes Christine SAVARY, - Maryvonne TATARD.

Etaient Absents Excusés : MM. Patrick BEILLON, - Daniel BOURZEIX, Jean-François BREGER, - Jean-Claude FOUCRAUT, - Mme Bernadette GRIGNON, - M. Eric LIPPENS, - Mme Odile ORJUBIN, - MM. André PAJOLEC, - Pierre PRAT, - Mme Régine ROSSET.

M. Patrick BEILLON donne pouvoir à Mme Maryvonne TATARD

M. Daniel BOURZEIX donne pouvoir à M. Bertrand ROBERDEL

M. Jean-François BREGER donne pouvoir à M. Christian DROUAL

M. Jean-Claude FOUCRAUT donne pouvoir à M. Bruno LE BORGNE

Mme Bernadette GRIGNON donne pouvoir à M. Bernard AUDRAN

M. Eric LIPPENS donne pouvoir à Mme Colette BENOIT

Mme Odile ORJUBIN donne pouvoir à M. Gérard GUILLOTIN

M. André PAJOLEC donne pouvoir à Mme Marie-Odile JARLIGANT

Mme Régine ROSSET donne pouvoir à M. Alain GUIHARD

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Marie-Thérèse CABON a été élue Secrétaire.

**DELIBERATION N°39-2019 – FINANCES – BUDGET ANNEXE TRANSPORTS SCOLAIRES (404) - ADOPTION DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2018**

M. Guy DAVID, Vice-président en charge des finances présente le compte administratif 2018 du budget annexe Transports scolaires.

Une note d'information détaillant les dépenses et recettes de l'exercice 2018 du budget principal et des budgets annexes a été adressée préalablement aux conseillers communautaires, en complément des comptes administratifs.

BALANCE	
Dépenses Fonctionnement	1 381 901,79
Recettes Fonctionnement	1 391 428,25
Bilan exercice 2018	9 526,46
Résultat antérieur reporté	34 472,56
Résultat de clôture Section de Fonctionnement	43 999,02

Subvention d'équilibre versée par le budget principal	200 000,00
--	-------------------

Dépenses Investissement	0,00
Recettes Investissement	693,61
Bilan exercice 2018	693,61
Résultat antérieur reporté	5 776,35
Résultat de clôture Section d'Investissement	6 469,96

Total Dépenses	1 381 901,79
Total Recettes	1 392 121,86
BILAN exercice 2018	10 220,07
Résultat antérieur reporté	40 248,91
RESULTAT de clôture fin exercice 2018	50 468,98

Dépenses de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	BP 2018	CA 2018	Réalisé en %	Non réalisé en €	Non réalisé en %
Ecritures réelles					
011 Charges à caractère général	1 513 598,56	1 309 932,82	86,54	203 665,74	13,46
012 Charges de personnel	72 180,00	64 746,36	89,70	7 433,64	10,30
65 Autres charges de gestion courante	6 500,00	5 640,00	86,77	860,00	13,23
67 Charges exceptionnelles	1 500,00	889,00	59,27	611,00	40,73
Sous-total écriture réelles	1 593 778,56	1 381 208,18	86,66	212 570,38	13,34
Ecritures d'ordre ou sans réalisation					
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	694,00	693,61	99,94	0,39	0,06
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	694,00	693,61	99,94	0,39	0,06
TOTAL Dépenses de fonctionnement	1 594 472,56	1 381 901,79	86,67	212 570,77	13,33

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	BP 2018	CA 2018	Réalisé en %	Non réalisé en €	Non réalisé en %
Ecritures réelles					
70 Produits du service des domaines	175 000,00	183 716,50	104,98	-8 716,50	-4,98
74 Subventions d'exploitation	1 385 000,00	1 207 627,75	87,19	177 372,25	12,81
77 Produits exceptionnels		84,00		-84,00	
Sous-total écriture réelles	1 560 000,00	1 391 428,25	89,19	168 571,75	10,81
Ecritures d'ordre ou sans réalisation					
002 Résultat reporté *	34 472,56		0,00	34 472,56	100,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	34 472,56	0,00	0,00	34 472,56	100,00
TOTAL Recettes de fonctionnement	1 594 472,56	1 391 428,25	87,27	203 044,31	12,73

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement	BP 2018	CA 2018	Réalisé en %	Non réalisé en €	Non réalisé en %
Ecritures réelles					
20 immobilisations incorporelles	3 000,00		0,00	3 000,00	100,00
21 immobilisations corporelles	3 470,35		0,00	3 470,35	100,00
Sous-total écriture réelles	6 470,35	0,00	0,00	6 470,35	100,00
TOTAL Dépenses d'investissement	6 470,35	0,00	0,00	6 470,35	100,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes d'investissement :

Recettes d'investissement	BP 2018	CA 2018	Réalisé en %	Non réalisé en €	Non réalisé en %
Ecritures d'ordre ou sans réalisation					
001 Solde d'exécution reporté *	5 776,35		0,00	5 776,35	100,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	694,00	693,61	99,94	0,39	0,06
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	6 470,35	693,61	10,72	5 776,74	89,28
TOTAL Recettes d'investissement	6 470,35	693,61	10,72	5 776,74	89,28

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Après lecture du compte administratif 2018, le Président ayant quitté la salle, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte administratif du budget annexe Transports scolaires pour l'exercice 2018 présenté par le Président de séance.

Pour Extrait Certifié Conforme,

A Muzillac, le 11/03/19

Le Président,